



B.P. 13022 - 98717 PUNAAUIA
☎ (689) 40.50.26.88 – Fax 40.45.32.15
Email : ac@clgpuna.education.pf

Marché public à procédure Adaptée (MAPA)

N° 01/2023

« VIANDES 2023 »

Règlement de consultation

Soucieux d'une bonne utilisation des deniers publics et dans le cadre de sa politique d'achat, le **Collège de Punaauia** lance un MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (MAPA) concernant la fourniture de certaines denrées alimentaires

Cette procédure s'inscrit dans le cadre de la Loi du Pays n° 2021-14 du 16 mars 2021 portant code des marchés publics de Polynésie française et de l'arrêté n°607 CM du 24 décembre 2021

Vu la circulaire 7675 PR du 29 septembre 2021 relative aux préconisations pour la bonne exécution des marchés publics malgré la pénurie et la hausse des prix des matières premières.

Vu la circulaire N°4719 du 4 juillet 2022 relative à la prise en compte de l'évolution du contexte économique dans la passation et l'exécution des marchés publics.

et

en application de l'état prévisionnel des achats 2023 adopté par le Conseil d'établissement du Collège de Punaauia le 28 novembre 2022 (délibération n° 12 /2022).

Le présent marché à procédure adaptée "**VIANDES 2023**" se compose de cinq lots. Il est applicable depuis sa notification aux fournisseurs retenus jusqu'au 31 décembre 2023.

Date limite de retour des offres : Mercredi 04 janvier 2023 à 13H00

**Attention l'établissement est fermé du vendredi 16 décembre 2022 à 13H00
au Mercredi 04 janvier 2023 à 07h.**

REGLEMENT DE CONSULTATION

Objet de la consultation

Le présent règlement de consultation concerne la fourniture de viandes nécessaire à la confection des repas servis au Collège de Punaauia.

Type de marché

Le présent marché est un marché à bon de commande passé selon les modalités prévues à l'article LP 221-4. Le marché est conclu pour la période déterminée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, sur la base de quantités minimum et d'un prix révisable.

Le présent marché pour la fourniture de viandes est décomposé en trois lots :

- Lot 1 A : Viandes blanches congelées
- Lot 1 B : Viandes rouges congelées
- Lot 1 C : Viandes de porc congelées
- Lot 1 D : Viandes rouges congelées local
- Lot 1 E : Viandes rouges hachées fraîches

Exécution du marché

Les bons de commande seront notifiés par l'établissement au fur et à mesure de leurs besoins. Le fournisseur s'engage à réaliser pour le lot considéré, les livraisons prévues. Celui-ci s'engage à livrer en cas de manquement, les articles équivalents de qualité égale ou supérieure avec un tarif révisable en fonction de l'inflation et sur la base d'un courrier. En contrepartie, l'établissement s'engage à commander les quantités sollicitées (sauf en cas de fermeture involontaire de l'établissement).

En cas d'impossibilité pour le fournisseur retenu, de livrer un article ou l'équivalent pour lequel il s'était engagé dans le marché, le collège de Punaauia s'autorise à passer commande aux fournisseurs positionnés en 2^{ème} ou 3^{ème} place.

S'agissant du jugement des offres, la commission tiendra compte de l'offre selon les critères suivants (20 points) :

- 1- Qualité (8 points)
- 2-Prix (6 points)
- 3-Conditionnement (3 points)
- 4-Qualités de service (Livraisons, commandes) (3 points)

Toute offre incomplète par lot sera immédiatement écartée.

Le Collège de Punaauia se réserve le droit d'apporter, au plus tard cinq (5) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détails au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir éléver aucune réclamation à ce sujet.

Pièces à fournir par les candidats

Les candidats devront produire dans le cadre de ce marché à procédure négocié :

Un certificat attestant que l'entrepreneur est à jour de ses cotisations auprès de la Caisse de Prévoyance Sociale et de l'administration fiscale (Direction des Impôts et Trésor public) au 31 décembre

2022

Les candidats pourront aussi fournir tout document qu'ils jugeront utile dans l'appréciation de leurs capacités financières et techniques. Ils pourront également fournir un catalogue de leurs produits.

Remise des offres

Les candidats peuvent transmettre leur offre :

- **soit sous forme électronique** (intendance@clgpuna.education.pf), avant la date indiquée précédemment. La date de réception sur le serveur du Collège de Punaauia fait foi pour le délai de réponse. Les fichiers doivent être transmis sous forme PDF avec tampon et signature du responsable de la société.
- **Soit sous forme papier** sous pli fermé à l'adresse suivante :

*MADAME LA PRINCIPALE DU COLLEGE DE PUNAAUIA
BP 13022 – 98717 PUNAAUIA*

L'enveloppe intérieure qui contient l'offre sera cachetée et portera la mention :

« Offre en vue d'assurer la fourniture de VIANDES2023»

« Société »

« Lot N° -2023»

Mise à disposition du dossier de consultation

Le dossier du présent marché est à retirer au Secrétariat du collège de Punaauia tous les jours ouvrés de 07H00 à 13H00 **jusqu'au jeudi 16 décembre 2022**.

Il est également disponible sur le site du collège de Punaauia : www.collegedepunaauia.pf
Il pourra également être obtenu en envoyant un courriel par mail pour un envoi en fichiers en format PDF.

Questions relatives aux documents de consultation

Les entreprises qui souhaitent plus de renseignements devront s'adresser à :

Madame BRUNET Nathalie - Adjointe-Gestionnaire en charge de la gestion budgétaire du collège de Punaauia. ac@clgpuna.education.pf – Téléphone : 40 50 26 83

Examen des offres

L'examen des candidatures se fera conformément aux dispositions des articles LP 235-1 et suivants du code polynésien des marchés publics. **Toute offre incomplète par lot sera immédiatement écartée.**
La Commission se réserve par ailleurs, le droit de ne pas donner suite à son Marché à Procédure Adaptée si elle jugeait inacceptable les propositions reçues.

Fait à Punaauia, le 09 décembre 2022

Par délégation du Conseil d'établissement

La principale du collège de Punaauia



Mme Sylvie VEDELAGO